



N°798/FA/AL/2019

Carcassonne le 28 Mai 2019

**Compte-rendu du Comité Directeur du 11.05.19**

**Présents** : Marc PALANQUES, Mathieu KHEDIMI, Marie MAIGNOT, Xavier VASSON, Fabienne ALBERT, Nadine ESCANDE, Daniel GUINGUET, Xavier FABRE, Jérôme ROUGE, Eric VERGNIOL, Philippe ARCENS, Georges RAILLON, Vincent BLERIOT, Christophe RUIDAVETS.

**Les excusés représentés** : Jean-Christophe VERGEYNST (procuration à Jérôme ROUGE), Philippe ARCENS (procuration à Fabienne ALBERT), Romain BOUNIOL (procuration à Marc PALANQUES), Jacques JORDA (procuration à Mathieu KHEDIMI), Michel JOURDAN (procuration à Georges RAILLON).

**Excusés** : Christian VALERO, Régis OSMONT, Valérie DUMONTET.

**Absents** : Laurent MORENO, Delphine LACOSTE et Marie-Thérèse SANCHEZ SCHMIDT

Le quorum est atteint.

**Invités** : Maxime GESTEDE, Jacques PLA (DTN)

**Secrétaire de séance** : Anne LHEUILLET

Le comité directeur s'ouvre par une lecture aux membres présents d'un courrier de Mr Osmont, remis en main propre à Mr Palanques par un huissier de justice.

Le Comité directeur manifeste toute sa solidarité et son exaspération face à l'attitude de Mr Osmont.

**1) Approbation du PV du CODIR du 01 décembre 2018**

La secrétaire générale demande l'approbation du procès-verbal du CODIR du 1<sup>er</sup> décembre 2018.

**Le PV est validé à l'unanimité des membres présents et représentés.**



## **2) Vote de la modification du règlement disciplinaire**

Le juriste Maxime Gestède présente les modifications apportées au règlement disciplinaire qui tiennent essentiellement à des changements de date.

Un séminaire des délégués sera organisé par Vincent Blériot au mois de septembre.

Les différentes commissions de disciplines (LER, CND, ligues) seront également réunies de façon à avoir une harmonisation de fonctionnement en début de saison.

**Le règlement disciplinaire est validé à l'unanimité des membres présents et représentés.**

## **3) Vote des modifications apportées aux Instructions Financières**

Marie Maignot explique les changements.

Le document de travail proposé en amont aux membres du CODIR est retravaillé et rediscuté en réunion.

Les changements apportés concernent essentiellement le prix des licences des joueurs ayant un contrat professionnel et le prix des licences amateurs pour les joueurs ressortissant de l'Union Européenne ou non ressortissant de l'Union Européenne.

**Les instructions financières sont validées à l'unanimité des membres présents et représentés.**

## **4) Vote de la modification des statuts**

Ce projet s'inscrit dans la continuité du travail de réflexion de la modernisation de la Fédération.

Ce projet est présenté par Vincent Blériot comme possibilité d'évolution de la gouvernance mais ne fera pas l'objet d'un vote.

## **5) Vote du contrat pour la commercialisation du droit aux paris sportifs**

Vincent Blériot fait la lecture et donne les explications du document de commercialisation du droit d'exploitation de l'organisation de paris sportifs.



L'objectif de cette commercialisation est de permettre les paris sportifs uniquement sur le championnat Elite 1 et la coupe de France à partir des 1/8 de finale.

Il est prévu d'organiser une campagne de prévention sur les risques disciplinaires et pénaux liés aux paris en ligne.

**Le projet de contrat présenté est validé à l'unanimité des membres présents et représentés.**

### **6) Règlements médicaux**

Xavier Fabre propose une révision des règlements médicaux sur le long terme.

Pour le congrès, il fera une intervention de 20 minutes pour présenter la mise en place du médical au sein de la fédération : mise à jour du protocole commotion, délégation de compétences, matériel de secours, clarification des secours dans les stades, intégrer le sport santé dans le projet des clubs, comités et ligues. Sera également abordé le suivi longitudinal et transversal des joueurs de haut niveau.

### **7) Organisation du Congrès**

La secrétaire générale présente l'organisation retenue pour le congrès.

Les résolutions à voter seront : le règlement disciplinaire, les instructions financières et le rapport moral. Il sera également procédé au remplacement des membres démissionnaires du CODIR.

Le samedi matin, la plénière aura lieu comme suit : Mot du maire, prise de parole du président, intervention des présidents de département : Jérôme Rougé (formation), Mathieu Khédimi (Haut niveau et EDF), Philippe Arcens (LER), Enrique Valverde (Communication), Xavier Vasson (Organisation), Xavier Fabre (médical), les Conventions d'objectifs (DTN et passage des ATD), intervention de la Trésorière pour la présentation des comptes, Intervention du Président ; rapport moral de la Secrétaire Générale, intervention de Vincent Blériot pour présenter les résolutions à voter.

Les clubs passeront aux votes, s'en suivra le dépouillement et la proclamation des résultats.



**WWW.FFR13.FR**



Organisation des ateliers :

**Samedi après-midi :**

Atelier 1 : Catégorie U19, Elite 1 et Elite 2 (2h), DN et fédérale (1h) (Mathieu Khédimi, Philippe Arcens Daniel Guinguet, Thierry Dumaine, Florian Chautard, Olivier Janzac)

Atelier 2 : Féminines (Fabienne Albert, Audrey Zitter et Timothé Cabane)

Atelier 3 : Logiciel des licences/assurances. (Mr Lafont, Anne Lheuillet)

Atelier 4 : Organisation (Xavier Vasson)

Atelier 5 : Centrale d'achat (Gilles Albert)

Atelier 6 : Développement et CNDS (Christophe Ruidavets, Vincent Blériot, Laurent Dupuy, Jacques Pla, Emmanuel Fauvel)

Atelier 7 : Ecoles de rugby, U15 et U17 (Jérôme Rougé, Georges Raillon, Jean-Claude Nadaud, Florent Tost)

Le docteur Xavier Fabre viendra faire une intervention dans les ateliers 6 et 7.

**Dimanche matin :**

Atelier 1 : Arbitrage et délégués avec les clubs (Georges Raillon, Mathieu Khédimi, Xavier Fabre, Mohamed Drizza, Guy Legueuziec)

Atelier 2 : Séminaire ATD (Jacques Pla, Emmanuel Fauvel)

Atelier 3 : Rugby Fauteuil (Xavier Vasson, Xavier Fabre, Laurent Dupuy, Christophe Barbier)

**8) Présentation du CNE** (Marc Palanques)

Le président remet son intervention au prochain CODIR.

**9) Intégration d'un nouveau membre à la CND**

Mr Loiseux, délégué a adressé une demande à la Fédération pour participer à la Commission Nationale de Discipline.

**La candidature de Mr Loiseux est validée à l'unanimité des membres présents et représentés.**



### **10) Intégration de l'élite 2 dans la LER**

Mathieu Khédimi explique que, suite à la première réunion avec les représentants de clubs de l'Elite 2, il a été proposé de réintégrer les clubs de l'Elite 2 dans la LER.

**La proposition d'intégrer les clubs de l'Elite 2 dans la LER est validée à l'unanimité des membres présents et représentés.**

### **11) Harmonisation des Instructions financières des ligues et comités**

Le CODIR a voté à l'unanimité le processus d'harmonisation des instructions financières des comités et ligues.

### **12) Questions diverses**

\*Le prochain CODIR aura lieu à Albi le 29 juin 2019 à 9h30 essentiellement pour valider les Règlements Généraux de la saison.

\*La fédération a reçu un courrier du XIII Limouxin qui demande de ne pas payer les frais d'engagements pour la saison prochaine. Le CODIR a pris acte de la lettre et demande à la secrétaire générale de se rapprocher du club pour avoir des explications complémentaires.

P/O CODIR

La Secrétaire Générale

Fabienne Albert

